

400 chemin de l'Église 64 300 LOUBIENG



Tél: 05.59.69.19.11.
Fax: 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

### Séance du 06 août 2014

L'an deux mille quatorze, le six août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

<u>Étaient présents</u>: Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jean-Claude CAZENAVE et Jérémy LAUDA; Mesdames Amandine POUSTIS (2° Adjoint au Maire), Anne-Marie BALASQUE et Sandy LARROQUE.

<u>Absents et excusés</u>: Messieurs Jacques LAULHÉ (1°Adjoint), Hervé BERGEROT (3° Adjoint), Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE, et Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Membres en exercice	11
Membres Présents	06
Membres Absents	05
Pour	09
Contre	00
Abstention	00

Secrétaire de Séance: Monsieur Jérémy LAUDA.

#### **Procurations:**

- Monsieur Jacques LAULHÉ a donné procuration pour l'ensemble des votes à Madame Amandine POUSTIS.
- Monsieur Hervé BERGEROT a donné procuration pour l'ensemble des votes à Monsieur Francis LARROQUE.
- Monsieur Lionel LAMAZERE a donné procuration pour l'ensemble des votes à Monsieur Jean-Claude CAZENAVE.

## <u>OBJET : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTÉS.</u>

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en date du 22 novembre 2011 présentant aux communes les intérêts à nommer un Correspondant Informatique et Libertés(CIL) au sein du Conseil Municipal. Par une délibération en date du 15 décembre 2011, Madame Nadine TESTEGUTTE avait été désignée par le Conseil municipal.

Monsieur le Maire suggère que la Commune continue à adhérer à cette démarche.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**NOMME** Madame Amandine POUSTIS, Correspondante Informatique et Libertés (CIL) pour la Commune de Loubieng.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait, Le Maire, Francis LARROQUE.



400 chemin de l'Église 64 300 LOUBIENG



Tél: 05.59.69.19.11.
Fax: 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

### Séance du 06 août 2014

L'an deux mille quatorze, le six août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

Étaient présents: Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jean-Claude CAZENAVE et Jérémy LAUDA; Mesdames Amandine POUSTIS (2° Adjoint au Maire), Anne-Marie BALASQUE et Sandy LARROQUE.

<u>Absents et excusés</u>: Messieurs Jacques LAULHÉ (1°Adjoint), Hervé BERGEROT (3° Adjoint), Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE, et Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

 Membres en exercice
 11

 Membres Présents
 06

 Membres Absents
 05

 Pour
 09

 Contre
 00

 Abstention
 00

Secrétaire de Séance: Monsieur Jérémy LAUDA.

#### **Procurations:**

- Monsieur Jacques LAULHÉ a donné procuration pour l'ensemble des votes à Madame Amandine POUSTIS.
- Monsieur Hervé BERGEROT a donné procuration pour l'ensemble des votes à Monsieur Francis LARROQUE.
- Monsieur Lionel LAMAZERE a donné procuration pour l'ensemble des votes à Monsieur Jean-Claude CAZENAVE.

## OBJET : ADHÉSION A L'ASSOCIATION MÉMOIRE DU CANTON DE LAGOR ET DE LA VALLÉE DU LAA (MCLVL).

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil la délibération du 24 janvier 2003 et du 14 mars 2008 décidant d'adhérer à l'Association « Mémoire du canton de Lagor et de la vallée du Laà » (MCLVL) et de nommer comme représentants de la Commune Madame **Annie CAMBET et Jacques LAMAISON**.

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que le récent renouvellement du Conseil Municipal entraîne celui des délégués de la Commune. De ce fait une nouvelle déliberation avait été adoptée le 10 avril 2014 qui reconduisait Madame Annie CAMBET et Jacques LAMAISON comme représentant de la Commune. Par un courrier en date du 26 juillet 2014, l'association MCLVL nous précisait que les représentants des Communes doivent être obligatoirement conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

<u>ANNULE</u> la déliberation en date du 10 avril 2014 et <u>APPROUVE</u>: la nomination de Madame Anne-Marie BALASQUE comme représentante de la Commune au sein de l'association de la Mémoire du Canton de Lagor et de la Vallée du Laà (MCLVL).

> Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait, Le Maire.

MAIN-

N° INSEE : 64349 LOUBIENG Exercice 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°01

DECISION MODIFICATIVE N° 1

(Vote de crédits)

1 AOUT 2014

Date de convocation : 24/07/2014 VOTES

Nombre de membres en exercice : 11 Pour : 9

Nombre de membres présents : 6 Contre : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9 Abstention : 0

L'an 2014, le 06 août, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de son Maire, Francis LARROQUE

Présents : Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Amandine POUSTIS (2ème Adjoint), Anne-Marie BALASQUE,

Jean-Claude CAZENAVE, Sandy LARROQUE et Jérémy LAUDA.

Procurations: Messieurs Jacques LAULHÉ (1er Adjoint) a donné procuration à Madame Amandine POUSTIS, Hervé

BERGEROT (3ème Adjoint) a donné procuration à Monsieur Francis LARROQUE et Monsieur Lionel

LAMAZERE a donné procuration à Monsieur Jean-Claude CAZENAVE.

Absents: Messieurs Jacques LAULHÉ, Hervé BERGEROT, Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE et Lionel

POURTAU-MONDOUTEY.

Excusés: Messieurs Jacques LAULHÉ, Hervé BERGEROT, Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE et Lionel

POURTAU-MONDOUTEY.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérémy LAUDA.

Objets: Vente matériel communal

#### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant	
60631 (011): Fournitures d'entretien	2 500,00	7718 (77): Autres produits exceptionnels s	6 300,00	
61522 (011) : Bâtiments	2 500,00			
6218 (012) : Autres personnel extérieur	1 300,00			
	6 300,00		6 300,00	

			(200.00
Total Dépenses	6 300,00	Total Recettes	6 300,00

Certifié exécutoire par Francis LARROQUE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 07/08/2014 et de la publication le 07/08/2014

A LOUBIENG, le 07/08/2014

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire





400 chemin de l'Église 64 300 LOUBIENG



Tél: 05.59.69.19.11.
Fax: 05.59.69.01.19.
mairie@loubieng.fr
www.loubieng.fr

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUBIENG.

### Séance du 06 août 2014

L'an deux mille quatorze, le six août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis LARROQUE.

<u>Étaient présents</u>: Messieurs Francis LARROQUE (Maire), Jean-Claude CAZENAVE et Jérémy LAUDA; Mesdames Amandine POUSTIS (2° Adjoint au Maire), Anne-Marie BALASQUE et Sandy LARROQUE.

<u>Absents et excusés</u>: Messieurs Jacques LAULHÉ (1°Adjoint), Hervé BERGEROT (3° Adjoint), Cédric LAGARDÈRE, Lionel LAMAZÈRE, et Lionel POURTAU-MONDOUTEY.

Membres en exercice	11
Membres Présents	06
Membres Absents	05
Pour	09
Contre	00
Abstention	00

Secrétaire de Séance : Monsieur Jérémy LAUDA.

#### Procurations:

- Monsieur Jacques LAULHÉ a donné procuration pour l'ensemble des votes à Madame Amandine POUSTIS.
- Monsieur Hervé BERGEROT a donné procuration pour l'ensemble des votes à Monsieur Francis LARROQUE.
- Monsieur Lionel LAMAZERE a donné procuration pour l'ensemble des votes à Monsieur Jean-Claude CAZENAVE.

## OBJET : Vente de matériels appartenant à la Commune de Loubieng.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que notre Commune dispose de vieux matériels agricoles issus du don fait à la Commune par Monsieur Fernand SALLENAVE lors de son décès en 2003. Il s'agit notamment d'un tracteur, d'une remorque et d'une faucheuse. Il précise que compte tenu de son état et de sa vétusté, ce tracteur n'est d'aucune utilité à la Commune.

Il expose également qu'il a été contacté par des particuliers afin de savoir si la Commune serait susceptible de leur vendre ce type de matériel. Monsieur le Maire fait part de cette demande au Conseil et l'interroge sur la suite à donner à cette affaire.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement débattu, à neuf voix pour, zéro abstentions et zéro contre,

## **DECIDE** de céder :

- le tracteur de marque FIAT immatriculation type 550 5737RV64 à Monsieur TAMBOURRÉ Christian demeurant AYDIE pour la somme de 3500 € qui devra l'accepter en l'état,
- la remorque à ridelles à Monsieur Francis PEYRAN EARL DU CASTALA demeurant ARGAGNON pour la somme de 2300 € qui devra l'accepter en l'état,

• la faucheuse de marque KHUN à EARL D 3 demeurant LOUBIENG pour la somme de 500 € qui devra l'accepter en l'état,

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la cession dudit matériel,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et tout document relatif à cette vente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents, Pour extrait, Le Maire, Francis LARROQUE,